



SALLE & CUISINE

80 personnes maximum

TARIFS 2018

LOCATION TOUTE L'ANNÉE

(HORS JUILLET ET AOUT)

<u>LOCATIONS</u>	<u>Tarifs sans hébergements</u>	<u>Tarifs + 5 hébergements</u>
Week-end & jours fériés	600.00 €	400.00€
Fêtes de fin d'année	500.00 €	
<u>LOCATION EN SEMAINE</u>		
1 à 4 unités louées	450.00 €	
5 à 8 unités louées	350.00 €	
9 à 12 unités louées	200.00€	
13 ou +unités louées	Offert €	

Arrhes : 25% à la réservation

Solde du séjour : 3 semaines avant l'arrivée

Caution : un chèque de 1000€ à l'ordre du Trésor Public vous sera réclamé à l'arrivée.



INVENTAIRE CUISINE

Équipements

3 Réfrigérateurs	3 Bacs polycarbonates	1 Gazinière 5 feux + Four
1 Micro-ondes Grill + Cloche	1 Micro-ondes + Cloche	3 Cafetières

Vaisselle

1 Planche à découper		54 Tasses à café
54 Verres Duralex	30 Verres à ballon	52 Bols
4 carafes isothermes	10 carafes transparentes	8 Panières à pain
4 Plats plats blancs	4 Saladiers blancs	4 Plats creux
54 Assiettes Plates	54 Assiettes à dessert	54 Assiettes Creuses
60 Moyens Ramequins	4 Range-couverts	84 Cuillères à Café
84 Couteaux à steak	84 Cuillères à soupe	84 Fourchettes
20 couteaux à dents enfants	60 Petits Ramequins blancs	60 Grands Ramequins

Ustensiles de cuisine

1 Spatule	1 Écumoire	1 Fouet 1 Louche
3 Économies	3 Pincés	1 Spatule 1cuillère
2 Plaques à rôtir inox	1 Dessous de plats	2 Grands poêles D32
1 Petite Poêle	1 Sauteuse inox	1 Passoire Inox
1 Ciseau	1 Lame cuisine 20cm	1 Grand couteau à découper
2 Petits couteaux à découper	2 Ouvre-boite	2 Tires bouchons
1 Décapsuleur	2 Plats Pirex	5 plats Inox
1 Bol dosseur 1,9L	5 Légumiers	3 Cafetières
2 Marmites	2 Faitouts	2 Plateaux

Ménage (prévoir les produits d'entretiens)

2 balais	1 balai brosse	1 seau 1 serpillière
----------	----------------	----------------------



Capacité : 80 personnes maximum

Avant toute chose, nous demandons à tous les utilisateurs de la salle, de respecter les autres résidents de la structure Camping-Campotel.

REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE

1/ La location de la salle et de la cuisine donnent droit à la jouissance de la salle proprement dite, celle de leurs équipements, ainsi que des toilettes. Elle comprend l'utilisation des tables, des chaises et des équipements : frigos, ustensiles de cuisine...

2/ La salle et la cuisine devront être rendues nettoyées et débarrassées. Sinon un supplément ménage vous sera facturé au tarif de 80€ minimum. La vaisselle devra être lavée, essuyée et rangée. Les sacs poubelles devront être emmenés par le locataire à la fin de chaque location dans les bacs prévus à cet effet. Veiller au tri sélectif situé chemin de Laroque, au pied des escaliers de l'accueil. Les abords de la salle devront aussi être nettoyés : papiers, mégots de cigarettes etc....

Le chauffage doit être coupé au départ des résidents.

3/ Un état des lieux sera établi avant et après chaque location. Toute dégradation et/ou casse sera facturée au locataire, désigné sur le contrat au tarif en vigueur et au coût réel des travaux de réfection effectués par une entreprise.

Il en sera de même pour les dégradations aux abords de la salle.

4/ N'oubliez pas de demander à votre assureur d'étendre les garanties multirisques de votre résidence principale à la location que vous venez de prendre auprès de nous.

5/ La commune se décharge de toute responsabilité pour tout accident corporel et/ ou vol pouvant survenir pendant la location.

6/ La salle n'est pas un dortoir, à la fin de la manifestation la salle ne doit plus héberger personne.

7/ Pour assurer la tranquillité des riverains, il est recommandé au locataire de limiter le bruit après 22h00.

- ❖ Baisser la sono
- ❖ Eviter de discuter aux abords des chalets et des gîtes.
- ❖ Eviter les claquements des portières et les coups de klaxons au départ
- ❖ Cesser toute activité impérativement avant 2h00 du matin.

8/ Les véhicules ne doivent pas être garés autour de la salle, dans l'enceinte du Camping-Campotel, mais dans le parking prévu à cet effet.

9/ Il appartient au responsable de la location qui doit être joignable à tout moment, de veiller au bon déroulement de la soirée, ainsi qu'au respect de toutes les règles de sécurité et de bienséance.

10/ L'usage des pétards, feux d'artifice et l'introduction de produits dangereux et/ ou illicites sont absolument prohibés.

11/ En cas de non-respect du règlement et pour toute plainte due aux nuisances sonores nous serions dans le regret de vous retenir tout ou partie de votre caution selon les dégâts occasionnés.

LA DIRECTION

SIGNATURE LOCATAIRE

Rappel :

L'aire de jeux du camping est strictement réservée aux enfants et les équipements ne doivent pas être utilisés par les adultes.